

AGENT TERRITORIAL SPECIALISE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE DES ECOLES MATERNELLES - SESSION 2019

LISTE D'APTITUDE

Liste alphabétique des candidats déclarés admis au troisième concours

N° D'INSCRIPTION	CIVILITE	NOM	NOM DE JEUNE FILLE	PRENOM
00854	Madame	ANÉ	ANÉ	ALEXANDRA
00358	Madame	LECHEVALLIER	LECHEVALLIER	FANNY
01009	Madame	LEGENDRE	LEGENDRE	EMILIE
00364	Madame	LOPEZ	LOPEZ	MARIE
00001	Madame	MASSAT	MASSAT	FANY
00002	Madame	MUKALA MULUMBA	MINA MASAMUNDA	HENRIETTE
00753	Madame	ROUSSILLE	ROUSSILLE	AURELIE
00754	Madame	VIALA	VIALA	LAURENE
00003	Madame	VIDAL	VIDAL	MARIKA

Soit 9 candidats au total.

L'inscription sur la liste d'aptitude ne vaut pas recrutement.

Le succès au concours est valable pendant une durée totale de quatre années à partir de la date d'établissement de la liste d'aptitude, sous réserve que le candidat qui ne serait pas recruté fasse connaître son intention d'être maintenu sur la liste d'aptitude au terme des deux premières années suivant son inscription initiale et au terme de la troisième année.